

# Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique



# Autoroute

# Cas res-toulouse



*Pièce E : Étude d'impact*  
*Chapitre 11 : Auteurs*

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE



# ÉTUDE D'IMPACT : SOMMAIRE GÉNÉRAL

Atlas cartographique

Pièce E1 : Résumé non technique

Pièce E2 : Description du projet

Pièce E3 : Analyse de l'état initial

Pièce E4 : Analyse des variantes et choix du tracé

Pièce E5 : Effets et mesures

Pièce E6 : Effets du programme

Pièce E7 : Analyse des effets cumulés avec les autres projets connus

Pièce E8 : Compatibilité avec les documents d'urbanisme, articulation du projet avec les différents plans, schémas et programmes et prise en compte du SRCE

Pièce E9 : Spécificités pour les infrastructures de transport

Pièce E10 : Présentation des méthodes choisies et des difficultés rencontrées

**Pièce E11 : Auteurs**

## XI. Auteurs

L'**étude d'impact** a été confiée par l'Etat et par ASF au bureau d'étude Egis Environnement. La rédaction a été effectuée entre juillet 2014 et juin 2016 par Elisabeth POIZAT et Fabienne LEBÉE, chargées d'étude, Serge BEAUSSILLON Expert environnement et Jean-Louis MALFÈRE, Chef de Projet en Environnement.



Héliopôle  
33-43 avenue Georges Pompidou  
Bâtiment D BP 13115  
31 131 Balma Cedex

L'étude d'impact a été élaborée sur la base des études spécifiques complémentaires suivantes :

- **étude Acoustique** : sur le secteur 1 (section A680 entre Gragnague et Verfeil), ASF a sollicité le pôle Acoustique d'Egis Environnement pour caractériser l'état initial et effectuer les modélisations acoustiques à l'état de projet. L'étude a été réalisée en décembre 2015 et avril 2016. Pour les secteurs 2 à 5, sous la direction de la DREAL Midi-Pyrénées, l'état initial a été caractérisé par le CEREMA de Lyon (ex- CETE) (Damien NAULEAU, Chargé d'affaires en acoustique environnementale) et les modélisations ont été réalisées en 2014 puis en 2015 ;
- les **études relatives à la caractérisation de la faune et de la flore**, et les impacts du projet sur le milieu naturel ont été réalisées par le groupement représenté par les bureaux d'études Biotope, Asconit et Ecotone (entre 2012 et 2015) ;
  - Biotope (Antoine CHAPUIS, Romain BOUTELOUP, Jérôme ROBIN, Alexandre LERCH, Ludwick SIMON, Sébastien ALBINET, Philippe LEGAY et Delphine GONCALVES) pour les études habitats, flore, invertébrés et avifaune ;
  - Asconit (Joseph REVAUD, Pascal FRANCISCO et Jean-Paul MALLETT) pour les études concernant la faune aquatique ;
  - Ecotone / Biotope pour les études concernant les mammifères, les amphibiens et les reptiles (Jean MURATET, Noémie DELEYS, Elsa FERNANDES, Pierrick CHASLES, Delphine GONCALVES et Sébastien ALBINET) ;
- Le **dossier Natura 2000** a été rédigé en 2015 et 2016 par Sébastien Albinet (Biotope) dont les principaux résultats ont été intégrés dans l'étude d'impact ;
- L'**étude hydraulique** a été établie par EGIS Eau en 2012, puis en 2015, pour ASF d'une part, et la DREAL d'autre part, sous la direction de Jean-François Geoffre, expert hydraulique ;
- La caractérisation et la modélisation de la **qualité de l'air** et l'**étude sur la santé** ont été initiées par l'Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées (V. CRASSIER, P-Y. ROBIC), entre 2009 et 2014. En 2015, les études ont été mises à jour par l'équipe du pôle Air-Odeur d'EGIS Environnement, pilotée par Géraldine DEIBER, Chef de projet ;
- Le **volet agricole** de l'étude d'impact a été réalisé par les chambres d'agriculture du Tarn et de Haute-Garonne en 2014, 2015, puis 2016 sous la direction de Jacqueline BESSETTES (CA 31) et Amélie URBAIN-BAJEUX (CA 81) ;

- L'**étude cynégétique** a été réalisée en 2015 par les fédérations départementales des chasseurs du Tarn et de la Haute-Garonne, sous la direction d'Arnaud GAUJARD (FDC 31) et David EYMARD (FDC 81). Elle a été alimentée par la concertation avec les associations locales de chasseurs ;
- L'**étude socio-économique** a été réalisée par le pôle Mobilité d'Egis France en 2015 et 2016, sous la direction de Nicolas TOURNIER, Chef de projet. Les principaux éléments ont été intégrés dans l'étude d'impact ;
- L'**estimation des coûts** a été réalisée Egis France, sous la direction de Samuel THOUVEREY, chef de projet, et avec l'appui de Jean-Louis MALFÈRE, chef de projet à Egis Environnement.